

Rapport de gestion 2019



L'année en un coup d'œil

Coriolis Infrastructures est une Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg fondée en 1999, afin de **réaliser et exploiter une salle de spectacles à Fribourg, Equilibre, et un centre de création scénique à Villars-sur-Glâne, Nuithonie.**

Elle est financée par six communes, Fribourg, Villars-sur-Glâne, Granges-Paccot, Givisiez, Corminboeuf et Matran, ainsi que par le Casino Barrière de Fribourg.

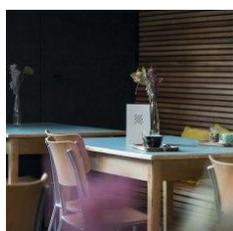


L'Art de la Comédie, Cie Le Magnifique Théâtre © Guillaume Perret

L'Association a poursuivi son soutien à la **réalisation de la Maison des Artistes**, proposition no. 3 de CULTURE2030, dont le but est de proposer des loyers accessibles aux créateurs professionnels. En 2018, l'Assemblée des délégués acceptait l'attribution d'un montant total de **CHF 650'000.-** à cet important projet de politique culturelle régionale. Durant l'année, le dernier acompte de CHF 220'000.- a été versé à la Coopérative permettant de finaliser les travaux de rénovation et d'aménagement. La Maison des Artistes a ainsi pu accueillir les résidents dès la fin 2019 dans ses murs.



La Maison des Artistes © Coopérative MdA



En parallèle, Coriolis Infrastructures a financé de manière exceptionnelle le rachat du mobilier de la Cavatine permettant au Théâtre Equilibre de se doter d'un véritable café, le **Point commun**, un espace de rendez-vous innovant et convivial, en adéquation avec l'esprit du lieu et les attentes du public.



Le Point commun a ouvert ses portes en février 2019. Outil de médiation culturelle, il amène au théâtre des non-publics, en particulier grâce à sa terrasse. De plus, imaginé comme une forme de « dépendance » du café, le **Point de vue** situé au 3^{ème} étage du théâtre est à la fois un espace de coworking, une cafétéria, une salle de réunion et son propre salon.

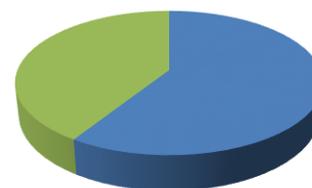
Comptes 2019 – explications

a) Produits de l'Association Coriolis Infrastructures

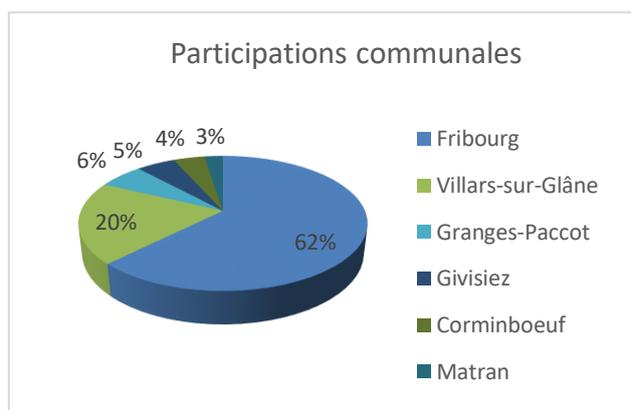
La Convention du 13 novembre 2007 avec la Société exploitante prévoit que le Casino de Fribourg verse à Coriolis Infrastructures, par avances trimestrielles, le 12,5% du produit net des jeux (PNJ). Pour l'année 2019, l'Association a encaissé **CHF 1'389'703.-** (CHF 1'488'429.- en 2018).

En fonction de l'apport estimé du Casino de Fribourg pour l'année et en vu d'assurer le financement de la Maison des Artistes et le rachat du mobilier de la Cavatine, le Comité de direction a arrêté la participation 2019 des communes membres à CHF 30.00 par habitant, en sus des CHF 2.50 qui ont été affectés à la Réserve Rénovation et entretien. En fonction de la population légale au 31.12.2017, la participation des communes s'est ainsi montée à **CHF 1'998'977.50** (CHF 2'006'160.-), soit CHF 1'845'210.- (CHF 30.-/hab.) + CHF 153'767.50 (CHF 2.50/hab).

Répartition de la participation entre les 6 communes et le Casino de Fribourg



■ 6 communes
■ Casino de Fribourg



La commune d'Avry n'a pas souhaité adhérer à Coriolis Infrastructures en 2017, mais soutient depuis cette date l'activité de l'Association en versant un don annuel de **CHF 10'000.-**.

Les intérêts bancaires ont rapporté **CHF 25.60**.

Le total des produits se monte à **CHF 3'398'706.10**.

b) Charges de l'Association Coriolis Infrastructures

Conformément à ses buts statutaires, à son budget 2019 et en accord avec le Règlement du Fonds culturel de l'agglomération de Fribourg, Coriolis Infrastructures a affecté ses produits au financement de la politique culturelle dans l'Agglomération de Fribourg :

Un montant de **CHF 2'205'000.-** a été versé à la Fondation Equilibre et Nuithonie, ci-après FEN, afin de participer aux frais d'exploitation de sa saison ordinaire. Le budget 2019 incluait les charges liées à la rubrique "Taxes et assurances" dans les frais d'exploitation de la FEN. Pour 2019, d'entente avec la FEN, il a été suggéré de ne pas changer le mode de fonctionnement. Les taxes et assurances ont ainsi été prises en charge par Coriolis Infrastructures.

Un montant de **CHF 70'000.-** a été versé au Fonds de renouvellement de l'équipement de la Fondation Equilibre et Nuithonie, en conformité avec l'Avenant au Mandat de prestations 2015-2017 signé entre les parties pour l'année 2019.

CHF 500'000.- ont permis de diminuer l'emprunt de 5 millions contracté le 15 avril 2012, sur décision de l'Assemblée des délégués du 10 février 2010. Il s'agit du 7^{ème} remboursement, portant le montant au bilan à CHF 1'500'000.-.

CHF 153'767.50 (CHF 2.50 par habitant) ont été affectés à la Réserve rénovation et entretien. Celle-ci se monte au 31 décembre à CHF 630'494.75.

Les Autres participations ont permis de répondre favorablement à la demande de soutien de la Maison des Artistes. Le montant attribué, de **CHF 220'000.-**, représente la troisième et dernière tranche de participation au financement des transformations et rénovations du bâtiment situé à la Rte Jean Prouvé 4-6-8 à Givisiez, en vue de réaliser la Maison des Artistes.

Pour rappel, Coriolis Infrastructures a soutenu la Maison des Artistes à hauteur de CHF 50'000.- en 2015, participant à l'achat du bâtiment atenant au Théâtre des Osses, ainsi que de CHF 160'000.- en 2017 participant au financement des travaux. Le 21 décembre 2017, l'Assemblée des délégués a voté un budget d'investissement de CHF 440'000.- pour finaliser sa participation en 2018 et 2019, qui se montera au total à CHF 650'000.-, versés entre 2015 et 2019.

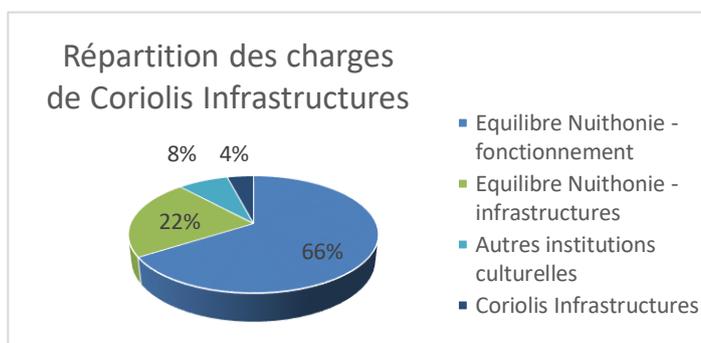
Dans la rubrique Autres participations, **CHF 46'800.-** ont été alloués à la FEN pour le rachat du mobilier de la Cavatine.

Les autres charges de l'Association sont liées aux mandats divers (**CHF 700.-**), aux mandats administratifs (**CHF 121'262.30**), aux frais administratifs (**CHF 17'784.10**) et aux taxes et assurances (**CHF 61'112.35**), selon l'article 14 des statuts.

Les intérêts sur les deux emprunts (de CHF 5'000'000.- le 15 avril 2012 pour les travaux d'optimisation d'Equilibre et de CHF 500'000.- le 10 décembre 2013 pour participer au financement de l'enveloppe de la Salle Mummenschanz) se sont montés à **CHF 38'916.65**.

Le total des charges représente **CHF 3'435'342.90**.

88% des charges de Coriolis Infrastructures ont été attribuées à la Fondation Equilibre et Nuithonie, 8% à la Maison des Artistes et 4% au fonctionnement de l'Association de communes.



c) Résultat

L'exercice 2019 se solde par un **déficit** de **CHF 36'636.80**, en accord avec la décision de l'Assemblée des délégués du 3 mai 2018 concernant le soutien à la Maison des Artistes en diminution de la fortune (résultat 2018 : excédent de recettes de CHF 34'525.80).

Le bénéfice reporté au 1^{er} janvier 2020 se montera à **CHF 672'478.30**.

Activités de l'Association

En 2019, Coriolis Infrastructures a poursuivi son soutien financier à la concrétisation d'un projet prioritaire de la politique culturelle régionale, la réalisation de la Maison des Artistes. Pour accomplir ses missions prioritaires, l'Association de communes a apporté son soutien à la Fondation Equilibre et Nuithonie, à son fonctionnement et à son infrastructure, avec un soutien extraordinaire pour la reprise du mobilier de l'ancien café d'Equilibre, qui a cédé sa place au Point commun, le nouvel espace de restauration du théâtre.

Maison des Artistes (MdA)

• Travaux de transformations et ouverture fin 2019

Une maison pour stimuler la création

Depuis plus de 20 ans, de nombreux acteurs civils et politiques se sont penchés sur la question du manque de locaux de création en ville de Fribourg. En 2012, sous l'impulsion du Préfet de

en proposant un cadre stimulant pour la création.

Des loyers modérés pour les créateurs de la région

Le but de la Coopérative est d'offrir aux artistes du canton de Fribourg des locaux à loyers modérés destinés à la

2019, la Coopérative compte plus de 80 membres, formant un écosystème culturel qui intègre les nombreuses disciplines représentées, que ce soit dans les arts vivants, les arts visuels ou la musique.



la Sarine et de Coriolis Infrastructures, un groupe d'artistes fonde la Coopérative Maison des Artistes, dans le but de trouver un lieu tout en cherchant des financements. Ce projet a été porté par les créateurs eux-mêmes. Il répond à la pénurie de locaux dans le canton tout

création, afin d'assurer pérennité et relève à la culture fribourgeoise. Les modalités de locations sont adaptées aux besoins des artistes (locaux privatifs ou partagés, locations à l'année ou sur des périodes définies, résidences nationales ou internationales, parrainages de la relève, etc.). A fin

Un lieu ouvert, au fort rayonnement

Ouverte à la Suisse et au monde par la présence de créateurs invités, la Maison des Artistes renforce les échanges et la visibilité de l'activité artistique du canton. La Maison des Artistes est un outil de travail complémentaire des lieux de création existants au niveau cantonal. Afin de maintenir un lien vital entre la population et les artistes, la Maison des Artistes sera ouverte régulièrement à tous, à l'occasion de présentations des travaux en cours, d'expositions, de conférences ou de stages avec des intervenants externes ou internes.

Soutien de Coriolis Infrastructures :
CHF 650'000.-
entre 2015 et 2019.

Fondation Equilibre et Nuithonie (FEN)

• Equilibre et Nuithonie, l'institution culturelle-phare

Dotée d'un budget d'exploitation de CHF 5,4 millions financés à hauteur de CHF 2,2 millions par Coriolis Infrastructures, la Fondation a proposé une riche programmation aux 39'044 spectateurs, dont 1'794 abonnés :

- 207 abo de famille,
- 38 Pass'OCF,
- 18 Pass'Midi Théâtre,
- 146 Pass'jeunes.

76 spectacles dont 9 créations pour plus de 130 représentations publiques et 25 scolaires.



Il Barbiere di Siviglia, NOF/ Nouvel Opéra Fribourg © Magali Dougados

• Ouverture du Point commun à Equilibre

En février, Equilibre s'est doté d'un nouveau point de rencontres et de partage, le Point commun. L'établissement public répond aux attentes du théâtre, de Fribourg Tourisme et Région et de la Cité, puisqu'il amène et mélange les différents publics. Il valorise les produits locaux et durables et produit des mets de boulangerie à succès. Le bar du troisième est désormais accessible en journée également, grâce au Point de vue, un espace de co-working qui coûte CHF 10.- la journée.

• Réouverture de la salle Mummenschanz à Nuithonie

Après neuf mois de travaux d'assainissement, la salle Mummenschanz a réouvert ses portes en début d'année. Les objectifs ont été atteints : l'assainissement a permis non seulement de renforcer la structure porteuse de la salle, mais également d'offrir d'excellentes conditions scéniques aux compagnies professionnelles et une meilleure visibilité pour le public, rendant la salle plus adaptée à la création contemporaine. Sa nouvelle scène répond aux exigences actuelles de la création contemporaine.

• Le Mandat de prestations

Le Mandat de prestations qui lie Coriolis Infrastructures, la Ville de Fribourg et la Commune de Villars-sur-Glâne à la Fondation Equilibre et Nuithonie, permet le déploiement de la politique culturelle régionale, à travers les deux institutions culturelles-phares que sont Equilibre, la salle de spectacles, qui accueille des productions internationales comme des associations locales et Nuithonie, le centre de création scénique. Pour ce faire, le Plan financier 2019-2023 de Coriolis Infrastructures présenté à l'Assemblée des délégués du 20.12.2018 et CULTURE2030, le Rapport des Assises de la culture dans la Région fribourgeoise, dont l'Assemblée des délégués a pris acte le 10.06.2015, sont des outils précieux. Durant l'année, le Comité de direction a défini des lignes directrices financières et techniques ainsi que celles liées à la gouvernance, servant à rédiger le futur Mandat de prestations pour les années 2021-2023.

Coriolis Infrastructures

• Organisation

Le personnel du Service de la culture de la Ville de Fribourg exécute des tâches pour Coriolis Infrastructures selon la répartition suivante :

- Mme Natacha Roos, Gestionnaire du Fonds, à 35%
- Mme Sonia Meyer, Collaboratrice scientifique, à 35%
- Mme Aline Werner, Secrétaire, à 20%

• Organes

Le Comité de direction, présidé par M. Carl-Alex Ridoré, Préfet de la Sarine, vice-présidé par M. René Schneuwly, Syndic de Granges-Paccot, dont les membres sont Mme Belkiz Balçin, MM. Laurent Dietrich, Gilles de Reyff, Dominique Rhême et Sébastien Dorthe, s'est réuni à 8 reprises (11) pour gérer les affaires courantes. Le Comité a également mené des discussions au sujet de la gouvernance financière en matière de politique culturelle régionale, sur la base d'un état des lieux réalisé par la Gestionnaire du Fonds de l'Association.

Des groupes de travail ont été créés pour mener à bien des réflexions et travaux sur des grands dossiers de l'Association, tels que le futur Mandat de prestations avec la Fondation Equilibre et Nuithonie (lignes directrices techniques et financières, gouvernance), l'organisation interne, la signalétique dans les communes-membres, la révision des Statuts de Coriolis Infrastructures et la présidence ad intérim.

En mars 2019, M. Carl-Alex Ridoré a fait part au Comité de direction de sa décision de remettre sa fonction de Président de Coriolis Infrastructures, souhaitant réorganiser son emploi du temps en fonction des nouveaux et importants défis qui attendent notre région. Cette information a été transmise aux Délégués lors de l'Assemblée du 15 mai 2019 à Corminboeuf, sous réserve de décisions formelles qui interviendraient durant l'été. Ainsi, dans sa séance du 9 juillet 2019, le Comité de direction a décidé de l'organisation transitoire suivante :

Présidence : Le Préfet de la Sarine est libéré, à titre provisoire, de la Présidence de Coriolis Infrastructures pour une période courant du 9 juillet 2019 à l'automne 2020.

Présidence ad intérim : Le vice-Président actuel, M. René Schneuwly, assume, ex officio, la Présidence ad intérim jusqu'à l'automne 2020.

Vice-Présidence ad intérim : M. Sébastien Dorthe devient vice-Président ad intérim jusqu'à l'automne 2020.

L'Assemblée ordinaire du 15 mai à Corminboeuf a adopté les comptes 2018, a pris acte du rapport final relatif aux travaux d'assainissement de la salle Mummenschanz et a accepté le montant total de la participation de Coriolis à CHF 620'000.-, a pris acte du changement d'organisation du Comité et de la Présidence ad intérim assurée par M. René Schneuwly.

L'Assemblée ordinaire du 11 décembre à la Maison des Artistes à Givisiez a été informée sur l'élection complémentaire au Comité de direction, à savoir le départ de M. Dominique Rhême, remplacé par Mme Isabelle Bussey, a adopté le budget 2020 ainsi que l'Avenant au Mandat de prestations pour 2020. Monsieur Rhême a été remercié pour ses années d'engagement dans la culture, en particulier au sein de la FEN avant d'entrer au Comité de direction de Coriolis Infrastructures. L'Assemblée a été suivie de la présentation et d'une visite de la Maison des Artistes en compagnie des membres du comité de la Coopérative et des artistes résidents.



Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg
Place Jean Tinguely 1 – 1700 Fribourg – 026 351 71 43